

Motion

Aide Sociale

Si l'accès de l'enseignement supérieur au plus grand nombre est désormais une réalité, la pertinence et l'intérêt de l'aide sociale subsistent néanmoins. Nous revendiquons la revalorisation de l'aide sociale, tant par la croissance quantitative du nombre de bénéficiaires, que par l'élargissement de la grille de rémunération des bourses de l'enseignement supérieur. Nous pensons également que la revalorisation de l'aide sociale passe par la suppression des droits d'inscription et par une amélioration des conditions d'études et de formation. Dans la même optique, la revalorisation significative de l'aide sociale indirecte est indissociable de la revalorisation de l'aide directe.

Cela étant, nous considérons néanmoins que le thème de l'Allocation d'études pour tou-te-s les étudiant-e-s et corrélativement, celle du statut social de l'étudiant restent des questions ouvertes, qu'il nous faut débattre collectivement, dans tout le syndicat. En effet, la revalorisation de l'aide sociale existante ne nous paraît pas poser la question du statut social de l'étudiant, de manière satisfaisante. *Qu'est-ce qu'un étudiant ?* Telle est selon nous la question fondamentale qui doit guider le débat au sein de l'organisation.

Concernant l'accès à la culture et aux loisirs, là encore, il ne suffit pas de baisser les prix, ou de faire des tarifs étudiants. Cet accès à la culture est indissociable d'une culture et d'une formation à la culture et aux loisirs, qui devraient être intégrées dans les cursus de formation. On peut avoir envie de développer sa créativité artistique, ou sportive, sans pour autant décider d'en faire son métier.

Concernant la santé, celle-ci ne peut se réduire à une médecine gratuite, mais doit consister également en une éducation à la santé, à la sexualité, etc.

De toute évidence, ces revendications ne sont pas réalisables à moyens constants. Cela nécessite de lutter, dès aujourd'hui, pour obtenir de l'État les moyens financiers à la hauteur des besoins.



Collectif des Étudiants de Nantes-Union Nationale des Étudiants de France

Local des Associations, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Rue de la Censive du Tertre, BP 81227 44312 Nantes Cedex 3

Motion

Formes et contenus d'enseignement

Si la qualité des enseignements et des formations est indéniablement liée à la qualité de l'encadrement, celle-ci ne saurait être simplement réduite aux taux d'encadrement (pas plus de 25 étudiant-e-s par TD). Il faut aller plus loin en interrogeant la pertinence *pédagogique* et *didactique* des Cours Magistraux. Nous pensons que le maintien de la dualité CM/TD est l'indice d'un archaïsme persistant de l'institution universitaire, et qui ne se justifie que par la pénurie de locaux et/ou par souci d'économie. Face à un public étudiant *positivement* hétérogène, ne convient-il pas de généraliser la forme TD, de telle sorte qu'elle devienne la norme/référence, et qu'elle puisse alors être déclinée (groupes de travail, etc.), modifiant radicalement la situation d'enseignement, où l'enseignant ne fait plus un *soliloque* en bas de son amphithéâtre.

Concernant les méthodes de travail, il me semble, contrairement à l'usage commun, qu'elles constituent précisément la carence fondamentale de la formation universitaire. Il ne suffit pas d'édicter ou d'enseigner des méthodes, encore faut-il s'assurer qu'elles ont été ou qu'elles soient correctement appropriées. Or, bien souvent, les méthodes sont réputées acquises, la formation disciplinaire se contentant alors de les développer, et de les faire appliquer à des objets, sachant également que beaucoup d'universitaires considèrent, que ce n'est pas/plus leur travail (si, si !). Seuls les TD, ou leurs déclinaisons, peuvent être les lieux de formation adéquats à gérer cette pluralité *positive* des publics étudiants.

S'il y a une spécificité de la formation universitaire, elle me paraît résider dans la généralisation du travail documentaire. Or, il faut constater une carence fondamentale et quasi-généralisée d'une formation spécifique à la recherche documentaire et à ses méthodes, formation qui a montré sa valeur et sa pertinence, notamment en termes de réussite universitaire ¹.

Tout cela appelle une totale rédéfinition des rythmes universitaires, en permettant notamment de dégager des temps de concertation entre enseignants et étudiants, afin qu'il puisse avoir un échange structuré, durant toute l'année universitaire, à partir et autour des difficultés autant que des intérêts des enseignements proposés. Il s'agit moins d'une évaluation, terme trop connoté, qu'une concertation, permettant à la parole étudiante d'être écoutée hors des situations normalisées d'enseignement.

Au plan syndical, cela nous offre la possibilité de réinvestir, dans chacun de nos cours, le milieu étudiant dans son quotidien, et de ne plus seulement apparaître, pour celui-ci, comme des zombies...

De toute évidence, ces revendications ne sont pas réalisables à moyens constants. Cela nécessite de lutter, dès aujourd'hui, pour obtenir de l'État les moyens financiers à la hauteur des besoins.

1. Cf. Alain Coulon, *Penser, classer, catégoriser - l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. Le cas de l'université de Paris 8*, Saint-Denis, Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques-Université de Paris 8, 1999 et A. Coulon, *le métier d'étudiant*, Paris, PUF, 1997.



Motion

Sur le fonctionnement interne

Ces deux dernières années ont vu la représentation nationale de l'UNEF évoluer dans le sens de l'autoritarisme et de la non-reconnaissance de l'existence de positions divergentes à l'intérieur de l'union. Devant cet état de fait que l'on ne peut que condamner, il nous apparaît urgent de procéder à une redéfinition des statuts du Collectif National (CN) et surtout, du Bureau National (BN), avec des objectifs de transparence et de démocratie et dans l'intérêt de tous. Trois objectifs sont poursuivis. Le premier est la limitation des prérogatives du BN à celle d'un simple organe exécutif et sa transformation en un organe représentatif où s'exprime la véritable démocratie. Le second, est l'affirmation du CN comme unique organe représentatif de l'UNEF au niveau national le seul qui soit légitime dans la prise de décision – entre chaque congrès national, souverain. Le troisième objectif doit être la construction d'un véritable dialogue entre les organes nationaux et les AGE de l'UNEF, dialogue qui doit redonner toute leur place aux militants et aux adhérents.

En outre, il doit être possible de présenter des textes de bilan et de perspectives *alternatifs et contradictoires*, soumis à la discussion de tous les militants de l'organisation.

Le Bureau National

Le BN est l'organe exécutif de l'UNEF, son rôle est donc de mettre en œuvre les décisions prises par le CN. Il ne dispose d'aucun pouvoir, ceci étant proprement la fonction du CN. Toutefois, sa position d'exécutif doit permettre à chacun de ses membres de faire des propositions au CN. Pour cette dernière raison, il est indispensable que le BN soit représentatif des différents courants et tendances de l'UNEF. De plus, tous les camarades qui le souhaitent doivent pouvoir assister aux travaux du BN.

Les membres du BN sont élus lors de chaque congrès national selon un scrutin proportionnel de listes pluri-nominales. Chaque AGE ou groupe d'AGE sera libre, s'il le désire, de présenter ou de soutenir un texte d'orientation reconnu comme tel et contradictoire à celui proposé par le BN. Les AGE se retrouvant devant tel ou tel texte, composeront une liste de candidats au BN, par texte d'orientation. La proportion de mandats recueillis par chaque liste déterminera son importance relative au sein du BN, ceci pour empêcher la confiscation du BN par une tendance et son détournement en organe de prise de décision, mais aussi pour refléter la véritable composition de l'UNEF.

Le Collectif National et les rapports entre organes nationaux et AGE

Le CN est composé de membres élus et mandatés par chacune des AGE de l'UNEF. Il peut, comme le BN, faire des propositions. Par contre, le CN est le seul habilité à voter ces propositions, et donc à exprimer la position nationale de l'UNEF. Toutefois, une proposition ne peut être faite et votée au même CN. En effet, afin que les AGE prennent pleinement part à l'activité du CN, il est nécessaire que les propositions du BN et du CN soient transmises, à l'issue de chaque CN à chaque AGE. Celles-ci examineront ces propositions, pourront les amender, et pourront également formuler des propositions alternatives. Les AGE mandateront en leur sein des membres chargés de porter l'ensemble de leurs avis et propositions au CN suivant, lequel CN votera sur les propositions formulées lors de sa précédente session. Il débattrà des propositions particulières de chaque AGE sous forme de propositions du CN.

Afin que le débat irrigue l'ensemble de l'UNEF, et qu'il permette de déboucher sur des actions concrètes (campagnes...), l'intervalle entre deux CN ne peut excéder deux mois. Nous exigeons enfin que les CN soient programmés en début d'année universitaire, facilitant la tâche des AGE et la mobilisation des camarades.



Collectif des Étudiants de Nantes-Union Nationale des Étudiants de France

Local des Associations, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Rue de la Censive du Tertre, BP 81227 44312 Nantes Cedex 3